

Vers de nouveaux "Transports à la demande" à compter de janvier 2014

Depuis 2011, Montpellier Agglomération assure un "Transport à la Demande" (TAD), en remplacement de lignes de bus peu fréquentées et aux amplitudes horaires parfois très longues. À la demande des communes, Montpellier Agglomération les a remplacées par un monospace de 8 places qui effectue le trajet à la demande. C'est ainsi déjà le cas à Castelnau-le-Lez, Pérols, Jacou, Montaud, Saint-Drézéry, Clapiers et Saint-Jean-de-Védas.

Un Transport à la demande (TAD) pour les lignes 27, 31 et 40

Fort de la fréquentation en progression constante depuis la mise en place du service avec plus de 2600 personnes inscrites à ce jour, Montpellier Agglomération lance, en janvier 2014, un service équivalent dans plusieurs nouvelles communes du territoire.

A Castries, Beaulieu, Restinclières, Sussargues et Saint Geniès des Mourgues, la collectivité mettra en place deux nouvelles lignes TAD, les lignes 27 et 31 pour garantir, en complément de l'offre Hérault Transport, une fréquence de 30 minutes sur Castries et Beaulieu et 60 minutes sur Restinclières, Sussargues et Saint Geniès des Mourgues. Un Tad sera également mis en place à Saint Georges d'Orques, la ligne 40, en complément de l'offre Hérault Transport.



Une desserte réorganisée et renforcée sur Prades le Lez et Montferrier-sur-Lez

La desserte de Prades le Lez et Montferrier-sur-Lez, actuellement assurée par la ligne 23 avec une fréquence de 30 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses, est réorganisée autour de deux lignes avec une fréquence renforcée à 30 minutes toute la journée. La ligne 23 assurera la desserte de Prades le Lez jusqu'à la station de tramway ligne 1 Occitanie, offrant un gain de temps de plus de 10 minutes pour rejoindre Montpellier.

La nouvelle ligne 26 assurera quant à elle la desserte de Montferrier-sur-Lez depuis le CIRAD de Baillarguet, jusqu'à la station de tramway ligne 1 Occitanie. Cette desserte sera assurée en bus en heures de pointe et en Tad en heures creuses.

Fonctionnement du TAD

Pour accéder aux Transports à la Demande, il suffit à l'utilisateur de s'inscrire au préalable auprès du service de réservation Résa'TaM, par téléphone au **04 67 22 87 87**, du lundi au samedi de 8h à 19h. Une fois inscrit, l'utilisateur peut alors procéder à sa réservation. Une carte gratuite d'adhérent au service Résa'TaM, personnelle et nominative, comportant les codes d'accès au service de réservation par serveur vocal interactif et Internet lui sera adressée par TaM. Ces codes sont constitués d'un pseudo et d'un identifiant (ou mot de passe).

Contacts Résa'TaM

- par téléphone au **04 67 22 87 87** auprès d'un opérateur (du lundi au samedi de 8h à 19h) ou en toute autonomie, 24h/24 et 7j/7, via le serveur vocal ;
- ou sur Internet : www.montpellier-agglo.com/tam, rubrique Résa'TaM.

Le Transport à la demande, un bilan encourageant

5 lignes TAD : 20, 28, 35, 36 et 39
8 monospaces 8 places
2600 personnes inscrites au service
4800 voyages effectués par mois